

FICHE DE POSTE

Apprenti mission développement économique et emploi

Lieu de travail : siège Carcassonne aggro solidarité - 47 allée d'Iéna – Carcassonne

PROFIL DU POSTE :

Maîtrise de la législation et des politiques publiques dans les champs de l'insertion, la formation, l'emploi et la politique de la ville,

OBJECTIF GENERAL DU POSTE :

Au sein du service Politique de Ville, l'apprenti aura la mission de proposer une ou des actions en lien avec le développement économique et emploi du Contrat de Ville, il aura en charge de coordonner, d'impulser et de développer de manière transversale les objectifs préalablement définis par le comité de pilotage du Contrat de Ville 2024-2030 et déclinés dans le défi « TRAVAILLER » dudit contrat.

MISSIONS DU POSTE :

Dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville

- Rechercher de nouveaux porteurs de projets économiques.
- Suivre techniquement les actions inscrites dans la programmation du Contrat de Ville « défi TRAVAILLER » et en faire leur évaluation.

Sur la partie Développement économique / Employabilité/insertion/formation :

- coordonner et articuler sur les qpv, des orientations et projets définis dans les axes suivants :

1. Rapprocher les publics des QPV des opportunités économiques du grand territoire.
2. Ouvrir le champ des possibles des plus jeunes
3. Valoriser l'initiative économique des habitants.
4. Dynamiser l'offre commerciale de proximité

Exemple de projet: Établir un tableau de bord de l'emploi en QPV, réaliser un diagnostic des besoins en commerce de proximité dans les QPV, création d'une cartographie référençant les entreprises immatriculées et en activité dans les QPV....

LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES REQUISES

Les savoirs :

- Connaissance des dispositifs "Politique de la Ville ».
- Connaissance du tissu économique local et des filières.
- Connaissance en économie sociale et solidaire.
- Connaissance du monde de l'entreprise, de l'emploi et de l'insertion.
- Connaissance de l'environnement institutionnel, politique et administratif des collectivités et partenaires associatifs.

Les savoirs faire :

- Être capable d'enclencher une mise en réseau, d'animer le travail partenarial.
- Communiquer.
- Fédérer.
- Coordonner, accompagner les démarches de projets.
- Avoir une bonne expression orale et aptitude rédactionnelle.
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse.
- Élaborer des outils de suivi, d'analyse et d'évaluation.

Les savoirs être :

- Faire preuve d'autonomie dans l'organisation du travail.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Être force de proposition.
- Faire preuve de rigueur, de méthodologie, de réactivité.
- Faire preuve d'organisation, de polyvalence, d'adaptabilité.
- Avoir le sens de l'initiative, de l'anticipation.
- Être à l'écoute.
- Faire preuve de diplomatie, de discrétion.

Intérêts :

- participation à la définition et à déclinaison de politique publique
- Conduite de projets partenariaux et mobilisation des acteurs sur les quartiers
- Participer à la transformation des quartiers et à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des QPV